



## **66<sup>ème</sup> Session de la Commission des Stupéfiants du 13 au 17 mars 2023**

\*\*\*\*\*

### **Déclaration du Sénégal au titre du Débat général**

\*\*\*\*\*

#### **Madame la Présidente,**

Ma délégation voudrait vous féliciter ainsi que les autres membres du Bureau pour le choix porté sur vous pour diriger les travaux de la présente session, avec l'appui remarquable du Secrétariat. Soyez assurés de notre constante collaboration et de notre plein soutien.

#### **Distingués délégués,**

Le Sénégal s'associe à la déclaration prononcée au nom du G77+ la Chine, et du Groupe africain et souhaiterait ajouter les commentaires suivants, à titre national.

L'Afrique de l'Ouest demeure depuis quelques années une zone de transit fortement prisée par les réseaux criminels de narcotrafiquants de cocaïne, notamment, mais aussi une zone de culture et de production de cannabis.

L'une des conséquences de cette situation est la hausse de la consommation de drogues de toute sorte par les populations, particulièrement la frange jeune et progressivement les femmes.

Pour endiguer ce phénomène qui menace même les fondements de notre société, le Gouvernement du Sénégal mobilise des moyens conséquents. A titre d'exemple, les opérations spéciales organisées en 2022 ont abouti à la saisie de 214 tonnes de cannabis, 331 kg de cocaïne, 21.336 comprimés de substances psychotropes, 6.214 comprimés de tramadol et 3.551 pilules d'ecstasy.

Le Sénégal soutient les actions de l'ONUDDC et de l'OICS contre le trafic de drogue et alerte sur l'augmentation croissante des nouvelles substances psychoactives et des drogues de synthèse.

Notre pays reste préoccupé par la vente de drogue par internet et suggère le renforcement de la coopération internationale, notamment les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

**Madame la Présidente,**

Résolument engagé à lutter contre le trafic illicite et l'abus de drogues, le Gouvernement du Sénégal a élaboré un Plan stratégique national de lutte contre la drogue 2016-2020, renouvelé pour la période 2021-2025. Ce plan stratégique est articulé autour des axes suivants :

- Le Renforcement du cadre juridique et institutionnel de lutte contre la drogue ;
- Le Renforcement des capacités des acteurs ;
- La Réduction de l'offre et de la demande ; et
- L'Amélioration de la communication autour du dispositif de lutte contre la drogue.

**Madame la Présidente,**

La disponibilité des substances à des fins médicales et scientifiques reste un défi urgent. A cet égard, ma délégation voudrait attirer l'attention de l'ONUDDC et de ses partenaires techniques et institutionnels sur le cas des milliers de patients en Afrique et à travers le monde qui attendent des médicaments sous contrôle dont ils ont tant besoin.

Nous appelons donc à plus de solidarité et davantage d'équité, afin que les réserves de substances thérapeutiques soient mises à la disposition de ceux qui en ont immédiatement besoin, tout en veillant à ce qu'elles ne soient pas détournées.

**Madame la Présidente,**

Le Sénégal considère les Conventions de 1961, de 1971 et de 1988 comme la pierre angulaire du système international de contrôle des drogues. Il considère tout autant que les Etats membres doivent s'y conformer, en remplissant convenablement leurs engagements en matière de prévention et de lutte contre la drogue et en renforçant la coopération internationale fondée sur le principe de la responsabilité commune et partagée des Etats.

**Madame la Présidente,**

Ma délégation voudrait, enfin, souligner l'importance de soutenir les programmes de développement alternatif qui constituent un complément indispensable aux mesures répressives.

Pour ce faire, l'ONUDC devrait renforcer son appui technique aux Etats membres, tout en favorisant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques aux niveaux bilatéral et multilatéral.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**